l'observatoire

L'Observatoire, Créateur d'échanges et de transversalité dans le Social, a.s.b.l.
Trimestriel • n° 125/2025 • parution décembre 2025 •



seul seule seuls seules

© Jean-Marie Laugero, Labyrinthe, 2017, Galerie1809.

Bureau de dépôt Liège X
P302035
Périodicité : trimestrielle
Période : octobre - novembre - décembre 2025

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

L'habitat groupé
Une réponse collective à l'isolement social ?

Annick DEPRATERE
Directrice

A toi Mon toit

annick.depratere@atoimontoit.be

L'Association A toi Mon toit vise à garantir le droit au logement de façon effective en plaçant le lien humain au cœur de l'habitat. Dans ses projets solidaires, des voisins se croisent, s'entraident, se reconstruisent. Qu'il s'agisse d'un jardin partagé, d'une cohabitation intergénérationnelle, d'un logement tremplin pour une famille ou d'un accompagnement vers l'autonomie pour des jeunes, chaque initiative favorise la solidarité et la confiance. Parce qu'habiter, c'est aussi faire communauté, se rencontrer, se sentir en sécurité.

Mots-clés : habitat groupé, droit à l'habitat, solitude, collectivité, isolement

Le droit à l'habitat est un droit fondamental inscrit dans notre constitution. Mais habiter, ce n'est pas seulement avoir un toit sur la tête. C'est l'investir, s'y sentir en sécurité, en prendre soin. C'est aussi fréquenter des voisins et, pourquoi pas, pouvoir compter sur eux, s'échanger des coups de main, voire apprendre à développer des projets communs.

Dans un contexte de pénurie de logements de qualité à prix abordables, mais aussi de repli sur soi et de peur de l'autre, l'Association de Promotion du Logement (APL) A toi Mon toit[1] développe, gère et accompagne des projets d'habitats groupés solidaires. Ces initiatives partent d'un constat simple : l'habitat peut être un levier d'inclusion sociale, à condition qu'il soit pensé comme un lieu de vie et de lien.

Le service a développé plusieurs projets de ce type, essentiellement à Ath, mais aussi à Chièvres et à Mons. Quelle que soit leur déclinaison (habitat « kangourou », « communautaire », etc.), trois dimensions sont constantes dans ces habitats :

– Certains espaces sont partagés entre voisins (une buanderie, un jardin...).

– Les habitants apprennent à se connaître et souhaitent s'entraider.

– L'habitat s'intègre dans un quartier.

Ces trois dimensions forment les fondements d'une sociabilité qui s'oppose à la fragmentation urbaine et à l'individualisation des parcours de vie.

Un jardin au cœur du lien social

Du lever au coucher du soleil, la grande porte en bois d'un habitat groupé solidaire au centre d'Ath est ouverte sur un magnifique jardin partagé.

Quand le passant en franchit le pas, il découvre une fresque réalisée par un artiste local. À gauche dans le porche, l'accès aux bureaux du service A toi Mon toit. Au fond donc, le jardin : son compost de quartier, son aire de jeux, son vieux hêtre pourpre, ses parcelles de potager, sa table de ping-pong, sa mare didactique, ses nombreuses zones fleuries.

Ce jardin partagé ouvert au quartier est aménagé et entretenu par les habitants des lieux, mais aussi par des voisins et des amis qui y consacrent du temps et de l'énergie depuis maintenant huit ans.

Jacques et Béné vivent là depuis le début du projet. Ils ont participé à l'élaboration de la charte et des premières règles de fonctionnement de l'habitat, ont alimenté leurs remises en question en fonction des expériences vécues et des ménages entrants et sortants. Ils sont hyper investis dans le projet et dans l'accueil des nouveaux, chacun à sa manière.

1. Une APL est un organisme de logement à finalité sociale qui accompagne des ménages en situation précaire rencontrant des difficultés de logement. La grande majorité de ces associations sont réunies au sein d'une fédération, le RAPEL (www.rapel.be).

Ils ont aussi accompagné les quatre dernières années de la vie de Raymond dans cet habitat. C'était un homme âgé et en très mauvaise santé, qui se déplaçait en voiturette, de moins en moins les derniers temps. Ses problèmes de santé ne lui permettaient pas de s'investir comme il l'aurait voulu, mais, quand il s'en sentait capable, il s'asseyait près du broyeur à branches pour donner un coup de main lors des chantiers mensuels d'entretien du jardin. Sa vie d'avant n'avait pas été un long fleuve tranquille et il se plaisait à dire qu'il avait trouvé une nouvelle famille dans cet habitat. Aujourd'hui, maintenant qu'il n'est plus là, les autres habitants ont installé un petit souvenir à son effigie sur le banc sur lequel il aimait se poser.

Cet exemple illustre la force des espaces collectifs : ils deviennent le support d'interactions quotidiennes et de solidarités spontanées. L'entretien du jardin, l'organisation d'évènements ou simplement le fait de croiser un voisin sont autant d'occasions de rompre la solitude et de créer une (micro)communauté active.

Des parcours de reconstruction

Solange, Moussa et leurs trois enfants sont d'origine burundaise. Cela va faire trois ans qu'ils habitent le même habitat groupé solidaire du centre d'Ath et ils s'apprêtent à quitter les lieux. Un logement social vient en effet de leur être attribué par la Société de Logement de Service Public (SLSP). En trois ans, ils ont fait un bon bout de chemin : ils ont pu réunir leur famille dans le cadre d'une procédure de regroupement familial, Moussa a trouvé une formation, puis un emploi, Solange a obtenu son permis de conduire. C'est d'ailleurs Jacques qui a été son guide en filière libre et qui a réalisé son écolage.

Solange a développé une relation très complice avec Caroline, qui vit dans l'appartement voisin du sien. Leurs enfants s'entendent bien eux aussi et passent beaucoup de temps ensemble.

Quand Caroline est arrivée dans l'habitat, elle quittait un conjoint violent et avait besoin de paix et de sécurité pour se reconstruire. Elle a trouvé une oreille attentive chez Solange et les deux femmes sont devenues amies.

Mais Caroline ne compte pas rester très longtemps dans l'habitat groupé. Elle aspire à retrouver une petite maison rien que pour elle et ses deux enfants.

Cet habitat groupé solidaire du centre d'Ath a accueilli d'autres personnes, d'autres familles. Pour certaines d'entre elles, il s'agissait d'un tremplin vers un ailleurs. Pour d'autres, d'un réel projet de vie. Chacun ne s'investit pas de la même façon dans le projet et cela fait parfois grincer des dents. Partager des espaces communs, ne fût-ce qu'un jardin ou une buanderie, c'est aussi se confronter à des habitudes ou des niveaux d'exigences différents. « C'est toujours moi qui nettoie la buanderie, les autres s'en fichent s'il fait sale ! », « Pour organiser des fêtes dans le jardin, ils sont là, mais pour tondre la pelouse, il n'y a plus personne ! ».

Mais en 8 ans, ce lieu a connu bien plus de rires et de moments heureux que de moments de tension. Il a vu des voisins faire connaissance, apprendre à se connaître, puis organiser de multiples évènements ensemble : de la confection de jus de pommes en passant par l'organisation de fêtes des voisins ou de brocantes. Il a vu des gens aller mal, puis aller mieux, se réunir pour définir les règles de leur bien vivre ensemble, se soutenir et s'entraider.

Aujourd'hui, on peut dire qu'il rayonne dans le quartier et qu'il représente une source d'inspiration...

À travers ces parcours, on mesure combien l'habitat groupé peut être un tremplin. Il offre un espace de « respiration » et un cadre stable, sécurisant, qui permettent à des personnes qui ont connu une rupture – conjugale, migratoire ou institutionnelle – de se reconstruire et de retrouver une autonomie, tant matérielle qu'émotionnelle. Pour d'autres, il devient un véritable projet de vie, preuve qu'il n'existe pas un seul modèle de « bonne cohabitation », mais une pluralité de manières d'habiter ensemble.

Des jeunes en quête d'autonomie...

Clara, Elise, Jason et Selam ont entre 16 et 22 ans. Quatre parcours bien cabossés.

Clara et Elise ont toutes les deux vécu la majeure partie de leur enfance en institution. Aujourd'hui, à 16 et 17 ans, elles se « préparent à l'autonomie ». Jason a une légère déficience intellectuelle et ses parents ont refusé qu'il réintègre la maison familiale à la suite d'un court séjour en IPPJ. Selam, lui, a 19 ans et est réfugié érythréen, il parle à peine le français.

Ces quatre-là n'ont pas beaucoup de points communs, si ce n'est leur jeune âge... et leur solitude. Pas de famille, pas de ressources, si peu de réseau social... La galère, ils connaissent. Ils sont tombés dedans quand ils étaient tout petits.

Aujourd'hui, ils font leurs cartons. En effet, cela fait six ans que le service A toi Mon toit gère et accompagne un habitat communautaire[2] pour jeunes en face de la gare d'Ath, mais le service a décidé de déménager vers un autre lieu, plus adapté et moins énergivore. Alors ces quatre-là, même s'ils n'ont rien demandé, ils déménagent aussi. On leur promet néanmoins que c'est pour un mieux : un plus grand séjour, une belle cuisine équipée et même un jardin. Et un PEB C pour réduire les charges.

Chacun devrait garder son revenu d'intégration sociale (RIS) en tant qu'isolé, mais, comme on passe à un bail de colocation, il faut négocier avec le service population de l'administration communale et avec le CPAS. Le maintien des droits en tant qu'isolé est en effet indispensable pour que ces jeunes gardent des revenus suffisants[3].

Et ces quatre-là, on les embarque avec nous, on leur explique, on leur fait visiter leur nouveau chez eux, ils viennent aider à monter les meubles, on adapte avec eux le règlement d'ordre intérieur, on répond à leurs questions, on rassure...

Ces quatre-là n'ont pas choisi de vivre ensemble. C'est tout ce qu'on leur a proposé comme solution pour ne pas être à la rue. Ce n'était pas « leur projet ». Mais ils s'en accommodent. De coups de gueule en compromis. De soirées « ménage », parce qu'il faut bien entretenir le logement, en après-midi « pétanque », parce que « c'est quand même chouette de se retrouver tous ensemble pour papoter et jouer »...

Et ensemble, petit à petit, on se crée de nouvelles balises pour continuer à avancer. Chacun de son côté, mais ensemble quand même : on a trouvé une place dans le couloir pour le lapin de Clara ; Google Traduction devient de moins en moins utile pour récolter l'avis de Selam qui fait de gros progrès en français ; le copain d'Elise pourra venir loger, mais seulement une fois par semaine ; et Jason a finalement décidé de laisser son vélo à la disposition de tous...

Pour les professionnels, ce type d'habitat interroge la notion même de projet, souvent absente ou difficile à formuler pour ces jeunes. L'enjeu est de transformer un hébergement de nécessité en expérience formatrice, où l'on apprend à négocier, à coopérer et à exister parmi d'autres, tout en s'initiant à l'autonomie et la responsabilité. Ces jeunes, souvent marqués par la rupture et la précarité, y découvrent peu à peu la confiance et la réciprocité.

Des générations qui se rencontrent...

Micheline et Keza vivent toutes les deux dans un habitat kangourou.

Au rez-de-chaussée, Micheline, 72 ans. Elle a décidé de quitter la maison où elle vivait depuis de nombreuses années, devenue bien trop grande depuis la mort de son compagnon. Elle s'y sentait seule et était dépassée par les travaux d'entretien à réaliser. Ses soucis de santé l'inquiétaient : « Si je tombe, qui s'en souciera ? Qui pourra m'aider ? »

Keza, 44 ans, d'abord seule en Belgique pendant un an en tant que réfugiée, a été rejointe par ses quatre enfants via la procédure de regroupement familial, qu'elle a d'abord accueillis dans son studio de 30 m² dans la région bruxelloise. Ils y ont vécu huit mois avant de rejoindre notre logement de trois chambres, à l'étage de cet habitat kangourou.

Il s'agit de la spécificité du projet de cet habitat kangourou : accueillir au rez-de-chaussée un(e) aîné(e) autochtone et à l'étage, une famille de réfugiés.

Micheline pourra rester aussi longtemps qu'elle le souhaite. Pour Keza en revanche, la règle bien connue depuis le départ pour les familles, c'est que ce sera pour maximum trois ans. Le temps de se poser, trouver ses marques, une certaine stabilité... et surtout de trouver un autre logement durable dans la région, pour elle et ses quatre enfants. Elle est accompagnée de manière intensive par l'équipe d'A toi Mon toit dans toutes ses démarches. La limite dans le temps est bien sûr fixée avant tout pour permettre rapidement à une nouvelle famille de bénéficier de ce cadre de vie comme tremplin vers une solution de logement adaptée et pérenne.

Micheline est très autonome. Mais la présence de Keza et sa famille lui apporte de la vie et de la sécurité. Et une multitude de petits services rendus au quotidien : « À mon âge, l'ouverture du moindre pot de confiture me met face à un obstacle. Alors, j'appelle Elvin, le grand ado de ma voisine, et il vient toujours m'aider avec plaisir ».

Ancienne institutrice à la retraite, Micheline a gardé énormément de matériel de bricolage et une véri-

2. L'habitat communautaire s'entend ici comme un logement partagé par plusieurs personnes (souvent isolées ou fragilisées) qui choisissent ou acceptent de vivre ensemble avec un accompagnement social.

3. Ce type de solutions de logement un peu alternatives et innovantes est encore sujet à controverse au sein des différents niveaux de pouvoirs. L'habitat groupé ne bénéficie pas encore d'une définition claire dans le Code wallon de l'habitat durable et cette absence de cadre juridique freine encore ses développements. Le secteur y travaille, sous la houlette de l'asbl Habitat et Participation.

table passion pour l'animation des plus jeunes. Alors quand Keza lui demande de garder sa cadette, elle est là. Et c'est avec un plaisir non dissimulé qu'elle sort ses crayons de couleur et ses tubes de peinture.

Keza témoigne : « Je suis arrivée en Belgique en ne connaissant personne. Maintenant, mes enfants doivent apprendre à vivre dans leur nouveau pays. Mais je veux leur transmettre des valeurs importantes pour moi. Pouvoir aider les personnes âgées est quelque chose de très important pour nous en Afrique, et je suis contente de pouvoir leur transmettre ça. »

Quand Keza quittera l'habitat kangourou, nous espérons que les liens établis avec Micheline se poursuivront... et que Micheline pourra accueillir ses nouveaux voisins avec autant d'énergie, d'enthousiasme et de bienveillance.

Ce type d'habitat illustre bien comment la mixité intergénérationnelle peut répondre à plusieurs besoins à la fois : rompre la solitude des aînés, offrir un cadre stable à des familles en recherche de logement, et créer des échanges de services empreints d'humanité. Ces cohabitations montrent qu'au-delà du logement, c'est bien une culture du soin mutuel qui se met en place.

Le modèle « kangourou » valorise les ressources de chacun : l'expérience de Micheline, la vitalité et le réseau familial de Keza. On passe d'une logique d'aide descendante à une logique de réciprocité, où chacun peut tour à tour donner et recevoir.

Des voisins solidaires au cœur de la ville

À Mons, c'est en face de la Collégiale Sainte Waudru, entre l'Artothèque et les bureaux du SAPHA (un service d'accompagnement pour adultes en situation de handicap)[4], qu'est implanté le premier habitat groupé solidaire mis en place par le service A toi Mon toit depuis 2011.

Huit personnes y habitent. Quels que soient leur âge (la cadette a 20 ans, l'aînée en a 70), leur parcours socioprofessionnel, leur degré d'autonomie (deux habitants ont un handicap mental léger, une personne a un handicap physique), les difficultés qu'elles rencontrent ou ont rencontrées dans leur parcours, toutes ont pour point commun d'être assez isolées socialement.

Josiane vit au rez-de-chaussée dans un appartement adapté aux personnes à mobilité réduite. Un Stanah lui permet de rejoindre ponctuellement le premier étage de cet ancien couvent aménagé. Là, elle peut rejoindre l'habitat communautaire où cohabitent trois hommes seuls qui ne sont pas avares d'un petit repas à partager.

Sébastien est l'un d'eux. C'est le gai luron de la bande ! Toujours souriant, il aime organiser des petits moments festifs en toute simplicité avec ses voisins, autour d'une pizza ou d'un jeu de société.

Les soirs de foot, il s'installe dans le salon avec Guido et tous deux se charrient en fonction des buts marqués ou encaissés par leur équipe favorite. Généralement, ce n'est pas la même !

Si les cinq autres personnes qui vivent dans l'habitat groupé sont plus discrètes, les relations sont respectueuses et cordiales. L'ensemble des habitants se réunit lors de moments clés, que ce soit pour un chantier collectif d'entretien des lieux, un barbecue à l'occasion du Doudou en juin, une réunion pour mettre à jour les règles de fonctionnement, ou pour rempoter ses plantes d'intérieur. Ces petits évènements sont organisés soit à l'initiative d'un membre de l'équipe qui accompagne le collectif, soit à celle d'un habitant. La participation de chacun est libre.

Quotidiennement, Sébastien et Guido passent au bureau du SAPHA pour dire un petit bonjour, prendre une tasse de café et échanger quelques mots. La présence toute proche de ce service et de ses travailleurs sociaux est essentielle pour eux : elle permet de résoudre les petits soucis du quotidien et à chacun de se sentir en sécurité.

Ce type d'habitat montre l'importance du maillage local : la proximité avec les services sociaux, l'implication dans la vie du quartier et la mixité des profils contribuent à créer un écosystème de solidarité. Les habitants ne vivent pas simplement côte à côte : ils participent à une microcommunauté où chacun compte.

Conclusion

Les liens tissés entre voisins au sein d'un habitat groupé dépassent la simple proximité géographique : ils constituent un véritable rempart contre l'isolement social. En favorisant l'entraide, le partage et le sentiment d'appartenance, ces relations quotidiennes renforcent le bien-être individuel tout en créant une communauté vivante et solidaire.

À une époque où on en a de plus en plus besoin...

4. Le SAPHA (www.sapha.be) et A toi Mon toit (www.atoimontoit.be) ont le même pouvoir organisateur : l'asbl Compagnons.